



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23056156

Déposé / Reçu le

17 AVR. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 458 339 252

Nom

(en entier) : Ilya Prigogine asbl

(en abrégé) :

Forme légale : asbl

Adresse complète du siège : Campus de la Plaine - Bâtiment HA, Boulevard du Triomphe accès 2,
CP 220/01, 1050 Bruxelles

Objet de l'acte : Démissions et décès - Nominations

A. L'Assemblée générale de l'asbl Ilya Prigogine, réunie régulièrement le 30 juin 2022 et le quorum étant atteint, a pris acte :

- de la démission de Madame José Roofthod, membre de l'Assemblée générale ;
- de la démission de Madame Kristin Bartik, membre de l'Assemblée générale et administrateur au Conseil d'administration ;
- de la démission de Madame Caroline Daelemans, membre de l'Assemblée générale ;
- du décès de Monsieur Willy Marien, membre de l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale a, au cours de la même réunion, validé la candidature de Madame Carine Haemels, née le 3 décembre 1965 à Berchem-Sainte-Agathe, proposée par le groupe 2 en remplacement de Madame José Roofthod à l'Assemblée générale.

B. Compte tenu des vacances citées précédemment, l'Assemblée générale de l'asbl Ilya Prigogine, réunie régulièrement le 10 novembre 2022 et le quorum étant atteint, a validé les candidatures suivantes :

- Madame Muriel Moser, née le 15 avril 1954 à Etterbeek et domiciliée Rue J.B. De Keyzer, 32 à 1970 Wezembeek-Oppem, proposée par le groupe 1 en remplacement de Madame Daelemans à l'Assemblée générale ;
- Monsieur Amaud Termonia, né le 22 juin 1971 à Braine-l'Alleud et domicilié Rue du Baty 94 à 1428 Lillois, proposée par le groupe 1 en remplacement de Madame Bartik à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration. Monsieur Termonia reprend le mandat en cours de Madame Bartik débuté le 14/06/2018.

C. L'Assemblée générale de l'asbl Ilya Prigogine, réunie régulièrement le 2 mars 2023 et le quorum étant atteint, a pris acte de :

- la démission de Madame Laurence Nile membre de l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale a, au cours de la même réunion, validé les candidatures suivantes :

- Madame Christine Antierens, née le 9 octobre 1955 à Uccle, et domiciliée Rue des Coteaux, 270 à 1030 Bruxelles, proposée par le groupe 2 en remplacement de Madame Laurence Nile à l'Assemblée générale ;
- Monsieur Dan Van Bever, né le 18 juin 1950 à Ixelles et domicilié Place Docteur Schweitzer 34/9 à 1082 Bruxelles, proposée par le groupe 2 en remplacement de Monsieur Willy Marien à l'Assemblée générale.

Désormais le Conseil d'Administration se compose comme suit :

BARDAXOGLU Nicole, administrateur;
BETTENS Michel, administrateur;
CARPENTIER Alain, administrateur;
CASTELEIN Pierre, Secrétaire général;
COETS Patrick, Trésorier;
MAES Michel, administrateur;
MAHIEU Jean Luc, Président;
MEEUS Philippe, administrateur;
MONS Willy, administrateur;

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/04/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

* Réservé
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/04/2023 - Annexes du Moniteur belge

POSTIAUX Nadine, administrateur;
POQUET Andrée, administrateur;
ROGGEMAN Yves, administrateur;
TERMONIA Arnaud, administrateur;
VANHERWEGHEM Jean-Louis, Vice-Président.

Désormais l'Assemblée générale acte sa nouvelle composition comme suit:

ANTIERENS Christine,
BARDAXOGLU Nicole,
BELOT Jean-Luc,
BETTENS Michel,
CARPENTIER Alain,
CASTELEIN Pierre,
COECKELBERGHS Ralph,
COETS Patrick,
GORAY Eddy,
HAEMELS Carine,
MAES Michel,
MAGERMAN Françoise,
MAHIEU Jean Luc,
MEEUS Philippe,
MONS Willy,
MOSER Muriel,
POSTIAUX Nadine,
POQUET Andrée,
ROGGEMAN Yves,
TERMONIA Arnaud,
VAN BEVER Dan,
VAN CUTSEM Chantal,
VANHERWEGHEM Jean-Louis,
VERBIST Janine.

Conformément à l'article 31 des statuts, l'asbl est valablement représentée par deux administrateurs, en l'occurrence Monsieur Jean Luc Mahieu, Président du Conseil d'administration, et Monsieur Pierre Castelein, Administrateur.